

## COMMUNE : MARIGNÉ-LAillé

Départ : La Grange, Point Information Touristique.  
Parking : Parking de la Salle des Fêtes.

GPS : 47.817764, 0.340313



3h00



12 km



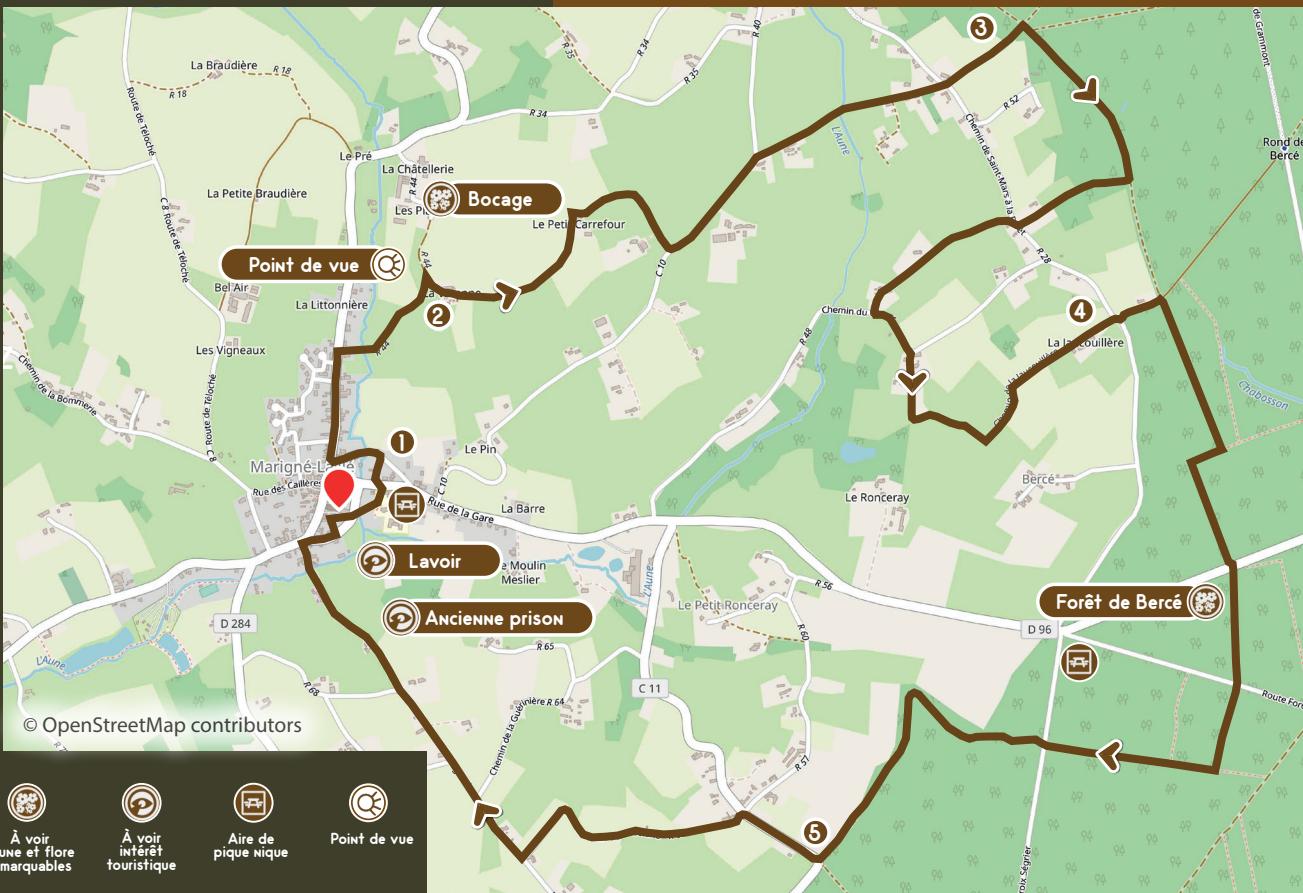
## Étapes



## Balisage



# LA FORÊT ML2





1. Quitter le parking et traverser en direction du groupe scolaire. Longer le jusqu'à l'intersection et traverser pour emprunter le chemin en face. Tourner à gauche et prendre à droite au croisement suivant. Continuer sur 350 m avant de prendre le chemin enherbé sur votre droite.

2. À l'intersection, prendre à droite et traverser le hameau de la Varenne. En montant vers Le Petit Carrefour, profiter de la vue sur le village et le bocage  et remarquer les beaux exemples d'utilisation des matériaux locaux dans les bâtiments de l'ancienne ferme. Prendre à gauche à la route goudronnée, puis à la patte d'oie continuer sur la route de droite et marcher jusqu'à la lisière de la forêt de Bercé .

3. Prendre la route forestière à droite sur 600 m puis à droite le sentier qui mène au lieu-dit La Forterie. Faire un droite-gauche directement vers le petit chemin boisé des Ruelles. Prendre la route à gauche sur 200 m. Au lieu-dit le Carrefour, quitter le goudron pour emprunter le magnifique chemin creux qui mène à la Jaucouillère.

4. Continuer tout droit pour rentrer en forêt. À droite, prendre la première allée forestière jusqu'à la route de Marigné-Laillé à Pruiillé L'Eguillé. Traverser et suivre le sentier dans la parcelle de chênes. Traverser de nouveau une route et emprunter le sentier en face jusqu'à un chemin d'exploitation. Tourner à droite et, après avoir de nouveau traversé la route, suivre le chemin du fond de vallon qui longe la lisière de forêt.

5. En retrouvant le goudron, prendre à droite jusqu'à la croix en bois et continuer sur gauche par le GR 36. Au bout du chemin, prendre à droite. Admirer un vaste panorama sur la forêt à

droite et sur le Belinois à gauche. Redescendre vers le bourg en passant devant le lavoir  et une ancienne prison . Au carrefour, prendre à droite, puis à gauche pour rejoindre le point de départ.

## à voir, à savoir



**Le bocage :** Ce bocage se compose d'un ensemble de haies, de bosquets et de prairies qui dessinent le paysage. Ce milieu naturel joue un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité locale, offrant refuge et nourriture à de nombreuses espèces animales et végétales. Depuis les hauteurs de la Varenne, un magnifique point de vue permet d'admirer l'étendue de ce bocage.



**La Forêt de Bercé :** La forêt de Bercé, couvrant 5 415 hectares, est renommée pour ses chênes et hêtres majestueux, certains atteignant jusqu'à 40 mètres de hauteur. La forêt abrite une grande diversité de faune et de flore, avec des espèces protégées dans ses zones humides.



**Le lavoir :** Ce lavoir communal, construit en 1862 était autrefois utilisé pour laver le linge, abreuver les animaux. Il a été rénové à plusieurs reprises tout en conservant son charme d'antan.



**L'ancienne prison :** Cette prison, vestige historique du XIX<sup>e</sup> siècle, servait autrefois de lieu de détention provisoire pour des affaires relevant de la justice locale. Ce petit bâtiment en briques, typique des édifices de l'époque, témoigne des pratiques judiciaires et administratives des villages ruraux.



### Plus d'infos :

La forêt de Bercé est labellisée «Forêt d'Exception» depuis 2017, un titre prestigieux attribué à seulement 16 forêts en France. Elle est la seule forêt de l'Ouest à bénéficier de ce label, qui témoigne de son exceptionnelle biodiversité, de sa gestion durable et de son patrimoine naturel unique.



Scannez le QR code pour consulter le tracé GPX.

